

Impot sur la plus value immobilière

Par **thibaut_expat**, le 13/02/2014 à 07:35

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement depuis mai 2010, ce bien est en location depuis février 2012 et cet été nous allons partir vivre aux USA (l'idée étant de ne pas revenir).

Je souhaiterais vendre mon bien courant 2015 mais suis-je concerné par l'imposition sur les plus values immobilière.

Sur quelques forum et sites web, j'ai pu lire que si je vends ce bien dans les 5 années suivant mon expatriation et ayant résider au moins deux années en France (ce qui est le cas), je serais exonéré de cette taxe.

Est-ce vrai ??

Merci d'avance de votre aide !